CANNE ÉCHO
Informations aux agriculteurs canniers
NOVEMBRE 2026 n°122
SYNDICAT DU SUCRE DE LA RÉUNION



| L'intégralité des Canne Echo est à retrouver en ligne sur : *https://sucre.re/*

AUTORISATIONS DE PRODUITS PHYTHOSANITAIRES ET NOUVEAUX OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

PROWL 400 : AUTORISATION ACCORDÉE SUR LA CANNE À SUCRE

Le PROWL 400, également commercialisé sous le nom PROWL EXPERT, bénéficie désormais d'une autorisation de mise en marché (AMM), ce qui devrait faciliter son utilisation, notamment sur la canne à sucre. Cette autorisation met fin aux dérogations temporaires de 120 jours accordées pour cet usage et permet de disposer d'une solution de désherbage autorisée dans la durée.

Cette évolution intervient dans un contexte marqué par la démarche, annoncée en 2023 par la Première ministre Élisabeth Borne lors de son passage dans l'ile et portée par le Gouvernement autour du principe « Pas d'interdiction sans solution ».

NOUVELLE DÉROGATION 120 JOURS POUR L'ONYX

L'ONYX, herbicide de **post-levée**, bénéficie d'une dérogation de 120 jours pour la période du 07/11/2026 au 07/03/2027.

Retrouvez toutes les actualités herbicides sur le site Carocanne.re ou en scannant le **QR Code**

RAPPEL ▪ LE RITA CANNE RÉUNION

Le Rita (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole) canne, créé en juin 2015, regroupe l'ensemble des acteurs du dispositif Recherche-Formation-Développement de la canne à La Réunion (Cirad, eRcane, CTICS, Chambre d'Agriculture, FDGDON, Lycées agricoles, Tereos, DAAF, ...)

Il a pour vocation d'identifier les besoins des professionnels, coordonner la recherche et le développement d'innovations, et renforcer leur transfert et appropriation par les agriculteurs en canne à sucre en les positionnant en acteurs majeurs du dispositif.

RITA CANNE RÉUNION



PARCELLES DE DÉMONSTRATION : UN DISPOSITIF D'EXPÉRIMENTATION AVEC LES AGRICULTEURS CANNIERS

Depuis 2024, le RITA Canne s'appuie sur une équipe de 7 techniciens d'eRcane spécialement dédiés à l'accompagnement des planteurs et bénéficie de l'appui des équipes agricoles de Tereos OI, de la Chambre d'agriculture et du CTICS, pour déployer le dispositif Parcelles de démonstration.

Une quarantaine de parcelles de démonstration sont aujourd'hui installées chez des agriculteurs volontaires. Le dispositif permet de comparer pendant 3 ans sur deux parcelles contiguës, les résultats techniques et économiques de deux itinéraires techniques : celui habituellement pratiqué par le planteur et un itinéraire intégrant une innovation dont le potentiel bénéfique est identifié.

L'objectif du dispositif est d'évaluer, en conditions réelles et avec l'agriculteur, les effets d'une évolution des pratiques sur la production, les rendements et la marge brute.

L'exploitant fait part de sa problématique à un technicien RITA, qui l'accompagne dans la définition et la mise en place d'une parcelle de démonstration adaptée à ses besoins. Un seul sujet est étudié à la fois : fertilisation, irrigation, désherbage, choix variétal... Le technicien assure le suivi de la parcelle intégrant l'itinéraire innovant pendant 3 ans.

Chaque technicien suit jusqu'à 6 parcelles. Au-delà de ce seuil, un accompagnement allégé peut également être proposé à d'autres planteurs, avec des conseils réguliers et rapprochés. À l'issue de l'expérimentation, les résultats sont discutés avec l'agriculteur pour éclairer sa prise de décision.

PARTAGEZ L'EXPÉRIENCE DES PARCELLES DE DÉMONSTRATION

Vous pouvez visiter les parcelles de démonstration afin de découvrir les itinéraires techniques expérimentés, les modalités de suivi et les premiers résultats observés en conditions réelles.

OTECAS : UN OUTIL D'ANALYSE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DES PRATIQUES CANNIÈRES

Dans la même dynamique que le dispositif Parcelles de démonstration, le RITA a développé OTECAS, destiné à évaluer les conséquences technico-économiques d'un changement de pratique culturale sur les exploitations cannières. Les planteurs qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques peuvent être accompagnés par un technicien pour réaliser des simulations et estimer les effets économiques de différents scénarios.

L'outil permet de comparer deux itinéraires techniques : une pratique de référence (« témoin ») et un nouveau système de production.

Il prend en compte différents paramètres liés à la conduite de la culture (variété, fractionnement, irrigation, désherbage, fertilisation, récolte...) ainsi que les principales données économiques de l'exploitation : coût de la main-d'œuvre, des intrants, charges de mécanisation ou encore prix de la canne.

Les simulations réalisées peuvent apporter des éléments de comparaison pour apprécier les conséquences économiques d'une évolution des pratiques, notamment en matière de coûts de production et de rentabilité.

OTECAS

OTECAS EST UN OUTIL DÉVELOPPÉ POUR LE LOGICIEL EXCEL, LIBRE D'ACCÈS, QUE VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER EN LIGNE SUR LE SITE DU RITA. UN GUIDE D'UTILISATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE :

https://coatis.rita-dom.fr/reunion

Une application web sera disponible d'ici la fin de l'année, nous vous tiendrons informés.

EN SAVOIR PLUS

Contactez le technicien eRcane de votre secteur ou rapprochez-vous de vos Pôles Canne pour :

- **Participer à une visite de parcelles de démonstration,**
- **Obtenir des conseils sur un itinéraire technique de la canne,**
- **Être accompagné dans l'utilisation d'OTECAS.**



Rencontre avec J-M Mulot
agriculteur cannier sur le secteur de St-Paul, Bois de nèfles

« Je récolte la canne depuis 30 ans, avec mes pratiques mais je reste ouvert à toutes nouvelles connaissances. Lorsque les techniciens d'eRcane m'ont proposé de mettre en place une parcelle de démonstration sur mes terrains pour me prouver qu'en fractionnant les engrais, je gagnerai en rendement, j'ai trouvé le dispositif très intéressant. Aujourd'hui les résultats sont vraiment saisissants sur la parcelle de démonstration, avec un gain de plus de 12t/ha ! Le gain obtenu me permet de payer mon engrais, c'est vraiment très satisfaisant et nous devrions encore pouvoir améliorer le rendement en améliorant la fertilisation. »



Témoignage de Stéphane Moutama
technicien eRcane

« Une parcelle de démonstration c'est un dispositif que l'on met en place sur environ 5000 m²de terrain chez l'agriculteur. La parcelle est divisée en deux avec d'un côté la pratique RITA et de l'autre côté, les pratiques agricoles habituelles de l'agriculteur.

Les deux parties sont suivies sur une campagne entière et lors de la récolte, on va séparer les tickets de pesée, puis procéder à une analyse technico-économique grâce au logiciel OTECAS qui permet de faire des analyses sur les temps de travaux, les gains de rendement et les marges brutes. Les résultats obtenus nous permettent de prouver concrètement l'intérêt économique des nouvelles pratiques pour ensuite, les reproduire sur d'autres exploitations. »

SYNDICAT DU SUCRE DE LA RÉUNION

Informations aux producteurs de canne

Novembre 2026/ N°122

Directeur de la publication : **Philippe Labro**
Photos : **Adobe Stock, D.Dijoux, Syndicat du Sucre**

Syndicat du Sucre de La Réunion
0262 47 76 76
com@sucre.re